



St Co MAG'

AVRIL 2024 - # 49

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-COLOMBAN



> DOSSIER **P. 22**
PCS

Le plan communal
de sauvegarde est prêt

● VIE MUNICIPALE p 3

- Urbanisme-permis
- Etat-civil
- Abandon du projet la sablière Lafarge
- Élections européennes
- Nouveau découpage électoral
- Le saviez-vous? Recensement citoyen
- Devenez assesseur
- Cimetière nouveau site cinéraire
- Apprenons à partager la rue
- Travaux d'aménagement à Pont-James
- Référencement site web

● RETOUR EN IMAGES p 6

● VIVRE À ST-CO p 8

- Agenda 2024
- Actualité numérique
- Faites de la musique
- Bibliothèque
- Téléthon
- Ligue contre le cancer

● VIE ASSOCIATIVE p 12

● VIE SOCIALE p 18

● VIE DES ÉCOLES p 18

● INTERCOMMUNALITÉ p 21

● DOSSIER p 22

- PCS - le plan communal de sauvegarde



Colombanaises, Colombanais

Ce bulletin municipal du printemps est axé sur le document d'information communal sur les risques majeurs, et est complété par le plan communal de sauvegarde. Les aléas climatiques, les tremblements de terre, les attentats et les maladies contagieuses pourraient être un jour, le théâtre de notre commune. Evidemment le risque est minime, mais pouvait-on croire au covid ou aux attentats de novembre 2015 à Paris, il y a dix ans. Il est important de préparer l'impensable : apprendre à faire un massage cardiaque ne vous servira sans doute jamais mais si vous deviez le faire une fois et ne pas savoir, vous laisserez un regret éternel. Nous vivons depuis des décennies, dans une grande sécurité, les attentats et le covid, nous ont rappelé notre fragilité. Il faut comme dans le secourisme, réfléchir avant d'agir afin d'éviter de céder à la panique. Pour ne pas vivre dans l'angoisse, préparons-nous. Se préparer, c'est aussi aider nos services de secours (pompiers, gendarmes et autres).

Nous sommes maintenant à deux ans de notre fin de mandat, et nous devons terminer les projets et préparer le prochain mandat. Le plan guide, plan qui concerne notre centre bourg historique a commencé. Ce plan va nous servir à penser notre commune pour demain. Il nous aidera, par exemple, à travailler sur l'ancienne forge ou sur la maison « Dautais ». Ce plan devrait se terminer pour la fin 2024. La crèche est commencée, les travaux du lotissement des Noés Feuves aussi et le nouveau colombarium est installé. L'appel d'offre pour la rue de Montbert est terminé et les entreprises vont être retenues dans les prochaines semaines. Nous travaillons aussi sur l'implantation de commerces, avenue du général de Gaulle. Nous voterons notre budget 2024 fin mars mais la conjoncture est difficile. La taxe foncière de notre commune est l'une des plus basse de notre canton et de notre Communauté de communes. Cette taxe n'est pas en adéquation avec les services de notre commune. Les bases de 1970 n'ont jamais été revues. La taxe d'habitation a été supprimée en 2017, et la dotation de remplacement de la taxe d'habitation n'est pas dynamique, elle est quasi figée. Nous serons donc obligés d'augmenter plus fortement cette taxe foncière en 2024.

Nous avons voté le 22 février, la Loi d'Accélération des Energies Renouvelables, elle permettra peut-être l'installation de deux ombrières dans notre bourg et l'installation d'un parc photovoltaïque flottant sur ses anciens étangs GSM.

La commission association va rencontrer les associations culturelles sportives et de loisirs pour organiser un forum des associations.

Nous vous espérons présents sur les manifestations associatives du printemps, et profitez bien du grand air.

Nous sommes maintenant à deux ans de notre fin de mandat, et nous devons terminer les projets et préparer le prochain mandat. Le plan guide, plan qui concerne notre centre bourg historique a commencé. Ce plan va nous servir à penser notre commune pour demain. Il nous aidera, par exemple, à travailler sur l'ancienne forge ou sur la maison « Dautais ». Ce plan devrait se terminer pour la fin 2024. La crèche est commencée, les travaux du lotissement des Noés Feuves aussi et le nouveau colombarium est installé. L'appel d'offre pour la rue de Montbert est terminé et les entreprises vont être retenues dans les prochaines semaines. Nous travaillons aussi sur l'implantation de commerces, avenue du général de Gaulle. Nous voterons notre budget 2024 fin mars mais la conjoncture est difficile. La taxe foncière de notre commune est l'une des plus basse de notre canton et de notre Communauté de communes. Cette taxe n'est pas en adéquation avec les services de notre commune. Les bases de 1970 n'ont jamais été revues. La taxe d'habitation a été supprimée en 2017, et la dotation de remplacement de la taxe d'habitation n'est pas dynamique, elle est quasi figée. Nous serons donc obligés d'augmenter plus fortement cette taxe foncière en 2024.

Nous sommes maintenant à deux ans de notre fin de mandat, et nous devons terminer les projets et préparer le prochain mandat. Le plan guide, plan qui concerne notre centre bourg historique a commencé. Ce plan va nous servir à penser notre commune pour demain. Il nous aidera, par exemple, à travailler sur l'ancienne forge ou sur la maison « Dautais ». Ce plan devrait se terminer pour la fin 2024. La crèche est commencée, les travaux du lotissement des Noés Feuves aussi et le nouveau colombarium est installé. L'appel d'offre pour la rue de Montbert est terminé et les entreprises vont être retenues dans les prochaines semaines. Nous travaillons aussi sur l'implantation de commerces, avenue du général de Gaulle. Nous voterons notre budget 2024 fin mars mais la conjoncture est difficile. La taxe foncière de notre commune est l'une des plus basse de notre canton et de notre Communauté de communes. Cette taxe n'est pas en adéquation avec les services de notre commune. Les bases de 1970 n'ont jamais été revues. La taxe d'habitation a été supprimée en 2017, et la dotation de remplacement de la taxe d'habitation n'est pas dynamique, elle est quasi figée. Nous serons donc obligés d'augmenter plus fortement cette taxe foncière en 2024.

Nous sommes maintenant à deux ans de notre fin de mandat, et nous devons terminer les projets et préparer le prochain mandat. Le plan guide, plan qui concerne notre centre bourg historique a commencé. Ce plan va nous servir à penser notre commune pour demain. Il nous aidera, par exemple, à travailler sur l'ancienne forge ou sur la maison « Dautais ». Ce plan devrait se terminer pour la fin 2024. La crèche est commencée, les travaux du lotissement des Noés Feuves aussi et le nouveau colombarium est installé. L'appel d'offre pour la rue de Montbert est terminé et les entreprises vont être retenues dans les prochaines semaines. Nous travaillons aussi sur l'implantation de commerces, avenue du général de Gaulle. Nous voterons notre budget 2024 fin mars mais la conjoncture est difficile. La taxe foncière de notre commune est l'une des plus basse de notre canton et de notre Communauté de communes. Cette taxe n'est pas en adéquation avec les services de notre commune. Les bases de 1970 n'ont jamais été revues. La taxe d'habitation a été supprimée en 2017, et la dotation de remplacement de la taxe d'habitation n'est pas dynamique, elle est quasi figée. Nous serons donc obligés d'augmenter plus fortement cette taxe foncière en 2024.

**Avec mes « Colombanités »
Patrick BERTIN, Maire**

Contacts

Mairie de Saint-Colomban
30 rue de l'Hôtel de Ville
44310 SAINT-COLOMBAN
☎ 02 40 05 89 28
✉ mairie@st-colomban.fr

Retrouvez toutes les informations sur
www.st-colomban.fr

Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : 9h/12h et 14h30/17h
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h et 14h30/17h
- Samedi : 9h/12h

© Avril 2024 - N° 49 - édité à 1550 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick BERTIN

Commission communication :

Stéphane PARPAILLON, Vincent RAYNAL,

Nicole BATARD, Marinette PRIOUR, Annick COUILLAUD

La prochaine Revue Municipale

Date de parution : 1^{er} septembre 2024

Date limite de réception des articles : lundi 8 juillet 2024

Le prochain Saint Co Ca Vit

Date de parution : Samedi 1^{er} juin 2024

Date limite de réception des articles : Lundi 19 Avril 2024

Création & mise en page

📺 Média Horizon 🖨 Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10

Crédit photos :

Freepik - ADOBE STOCK - PHOVOIR

Associations de Saint-Colomban - Objectif St Co



> Distribution de la revue municipale

Désormais, tous les Colombanais reçoivent la Revue Municipale ou le « Saint-Co, ça vit » dans leur boîte à lettres, y compris ceux qui refusent la publicité.

N'oubliez pas que vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site Web de la commune

www.st-colomban.fr



> Le site Web

Pourquoi attendre la parution de la revue municipale ou du « Saint-Co, ça vit » pour nous écrire ?

Le site www.st-colomban.fr sait être réactif et vos articles peuvent être publiés sitôt reçus. De plus, vous pouvez les développer et y insérer des liens vers vos pages Web ou votre messagerie.

Pour être au plus près de l'actualité, suivez-nous sur la page officielle Facebook de la commune.

📘 Facebook Commune Saint-Colomban



> Dans tous les cas...

...pour alléger le travail d'édition, nous souhaitons, dans la mesure du possible, des articles au format numérique, par courriel à l'adresse suivante : communication@st-colomban.fr
Vous pouvez les accompagner d'illustrations (photos, dessins, logos, etc.).

La commission Communication

> Dossiers d'urbanisme accordés depuis le 1^{er} juin 2023

Permis de construire

Déposé en septembre 2023

- **BENETEAU Emilien**
Rue de la Bertinière
Extension
Accordé le 24 novembre 2023

Déposé en octobre 2023

- **PIDOUX Guillaume**
31 avenue du Général de Gaulle
Garage
Accordé le 27 décembre 2023
- **BRETHOME Mathis**
La Gergue
Réhabilitation d'une grange en habitation
Accordé le 11 décembre 2023

Déposé en novembre 2023

- **EPIARD Philippe**
15 La Brosse Gaspaille
Réhabilitation d'une grange en habitation
Accordé le 27 décembre 2023

- **HEGRON Régis**
45 Le Petit Lieu
Pièce supplémentaire
Accordé le 21 novembre 2023

- **MAINGUET Mickael**
et **BARRE Julie**
12 rue de la Gagnerie
Extension
Accordé le 22 décembre 2023

Déposé en décembre 2023

- **EARL FORTINEAU**
22 La Guillonnière
Bâtiment d'élevage avicole
Accordé le 18 janvier 2024



Déclarations préalables accordées

- Rehaussement : 1 dossier
- Division en vue de construire : 2 dossiers
- Panneaux photovoltaïques : 3 dossiers
- Modification des ouvertures : 4 dossiers
- Clôture : 3 dossiers
- Piscine : 1 dossier
- Rénovation suite à un incendie : 1 dossier
- Modification de la toiture : 1 dossier
- Extension : 1 dossier
- Préau : 1 dossier

> État Civil

dont les personnes ont accepté la parution dans la presse

NAISSANCES



- 04/09/2023 / **BOUVARD Jeanne**
- 25/10/2023 / **LAUNAY Maël**
- 12/11/2023 / **BERRUYER BRISSON Giulio**
- 21/11/2023 / **GOURVIL Romy**
- 27/11/2023 / **LAUNAY Kiara**
- 13/12/2023 / **MAUPETIT Iris**
- 13/12/2023 / **JOSSOT Giulio**
- 18/12/2023 / **SPEYBROUCK Joy**
- 02/01/2024 / **CARUSO Roma**
- 08/01/2024 / **JEHANNE Alessio**
- 08/01/2024 / **NÉAU Théa**
- 16/01/2024 / **RAIMOND Letty**
- 08/02/2024 / **MARZET Tom**
- 08/02/2024 / **DAGUIN Jean**
- 21/02/2024 / **SAINT JUST Maho**
- 22/02/2024 / **BARBIER Anaé**



DÉCÈS

- 06/02/2024 / **Gilbert PLICHON** 86 ans
- 22/03/2024 / **Jacques THIERIET** 81 ans

> URBANISME

Abandon du projet d'extension de la sablière Lafarge

La commune est en cours de procédure dite de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, au regard de deux projets envisagés par les sociétés Lafarge et GSM, pour l'extension des sablières. Ces deux entreprises sont destinées à alimenter les besoins en matériaux pour la construction de bâtiments et logements dans la région.

Début décembre 2023, nous apprenions une demande complémentaire des services de l'État sur l'instruction du projet de la société Lafarge, pour laquelle nous avons sollicité du Préfet une rencontre le 26 décembre afin de mesurer les enjeux. Cette demande¹ ne pouvait être instruite dans un temps raisonnable (6 à 12 mois) et n'était pas compatible avec le calendrier fixé par la municipalité. Au regard des observations de l'État, il est apparu que l'alternative pour la société Lafarge consistait soit à réduire le périmètre de son exploitation de 6-7 Ha soit abandonner son projet. Considérant que dans ces circonstances, le projet n'était plus viable, la société Lafarge a indiqué le 9 janvier 2024, mettre un terme à son projet.

Les conséquences de l'abandon de ce projet seront sociales, économiques et environnementales.

Environnementales, car la demande de matériaux de construction rendus indisponibles sur le territoire, obligera des camions à venir de Chateaubriant: 250 000 tonnes de sable annuellement, c'est plus de 8 000 trajets de camions par an, soit 840 000 T de Co²... Le sable est partout dans les habitations, même dans les maisons à structure bois, construire sans sable aujourd'hui est utopique.

L'extension ne concerne plus donc que le projet de la sablière GSM qui est complet pour arriver à l'enquête publique. Des ajustements sont en cours sur le dossier GSM et notre modification de PLU pour envisager une enquête publique au deuxième ou troisième trimestre 2024.

¹ Cette demande était une étude sur les zones humides des affluents* du ruisseau du redour ; L'étude complémentaire demandée par les services de l'État en avril 2023, portait sur les zones humides du redour.

* fossés

> ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 : allons voter !

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français au parlement européen. Les députés sont élus au suffrage universel direct en un seul tour.

Attention, la **date limite d'inscription** sur les listes électorales pour ces élections européennes est fixée au **1^{er} mai** pour les inscriptions en ligne et le **vendredi 3 mai** pour les inscriptions par courrier, en mairie ou en consulat.

Nouveau découpage électoral

3 bureaux de vote à Saint-Colomban

Considérant l'augmentation du nombre des électeurs et les projets de lotissement, un nouveau découpage de la commune a été effectué avec la création d'un 3^e bureau de vote. La rivière «la Boulogne» et les routes départementales (D178 et D63) en agglomération définissent les limites des bureaux de vote au sein de la commune.

Retrouvez la liste des rues et lieux-dits par bureau de vote sur le site internet de la commune / rubrique MES DÉMARCHES / Démarches élections.

Une nouvelle carte électorale sera expédiée par la mairie à l'ensemble des électeurs courant du mois de mai.



Le saviez-vous ?

Recensement citoyen

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Vous avez déménagé ?

Deux situations sont possibles :

- Si vous êtes resté dans la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie
- Si vous avez déménagé dans une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. La nouvelle inscription entraîne automatiquement la radiation de votre inscription sur l'ancienne commune.

Rendez-vous sur le site du **service-public.fr** pour plus d'infos et notamment pour vérifier votre inscription, pour vous inscrire, signaler un changement d'adresse etc.

Devenez assesseurs ou scrutateurs dans un bureau de vote !

La mairie de Saint-Colomban recherche des personnes bénévoles inscrites sur les listes électorales pour participer à la tenue des bureaux de vote et aux opérations de dépouillement lors du scrutin du 9 juin.

Être assesseur ou scrutateur est une expérience enrichissante où l'on participe à la vie démocratique et citoyenne de la cité. C'est également un moment de partage et de rencontre avec la population.

Quel est le rôle des assesseurs et scrutateurs ?

- L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement.
- Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes, après la clôture du vote.
- Si vous souhaitez participer à l'organisation des élections en tant qu'assesseur ou scrutateur, prenez contact avec l'accueil de la mairie.

SITE CINÉRAIRE : nouvel aménagement

Le paysage du cimetière évolue avec les pratiques funéraires. En France, le nombre de crémations augmente chaque année et représente environ 50 % des obsèques actuellement. Afin de répondre à cette évolution, le site cinéraire du cimetière communal a été agrandi et réaménagé avec la mise en place de :

- 24 caverne
- 1 columbarium de 20 cases



	Concession de 15 ans	Concession de 30 ans
TOMBES		
Emplacement adulte	200 €	330 €
Emplacement enfant	65 €	95 €
COLUMBARIUM « PYRAMIDE »		
Case 1 urne	550 €	750 €
Case 2 urnes	800 €	1 000 €
Case 3 urnes	850 €	1 050 €
COLUMBARIUM « GLOBE » (NOUVEAU)		
Case 2 urnes	1 030 €	1 410 €
CAVURNES		
3 urnes (disposées en marguerite)	900 €	1 280 €
4 urnes (disposées en linéaire)	750 €	1 130 €

Tarifs des concessions à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Les montants pour les nouveaux équipements ont été déterminés en fonction de leur coût réel pour la commune.

Pour information :

Les cendres peuvent être, sous réserve d'autorisation :

- Dispersées dans les lieux autorisés (jardin du souvenir, en pleine nature sous certaines conditions).
- Conservées dans un endroit approprié : columbarium, caverne, tombe familiale (inhumation ou scellement sur le monument funéraire).

Apprenons à partager la rue

L'agglomération est un espace de circulation et également un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, etc., chacun d'entre nous doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres.

Face à l'intensification du trafic dans les traversées du bourg de Pont-James (D978), de la route de Montbert (D63) et de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (D317), des mesures d'aménagement devenaient nécessaires afin que tout conducteur adopte un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À PONT-JAMES

1. Traversée de la rue des Sables

Depuis la fin février 2024, des feux appelés "récompense" sont installés Route des Sables. Ces feux permettront de réduire notablement la vitesse sur cette liaison très fréquentée. Ils seront paramétrés de manière à imposer l'arrêt aux véhicules qui ne respecteront pas la vitesse maximale de 30 km/h sur cet axe.

Pour information, nous rappelons que franchir un feu rouge entraîne un retrait de quatre points sur le permis de conduire, associé à une amende de 135 euros.

2. Route de Montbert

Les travaux de réfection de la route de Montbert sont lancés. Le schéma de cette voie est consultable sur deux panneaux d'affichage situés de part et d'autre de cette route. Les travaux d'enfouissage des réseaux commenceront en avril. La durée prévisionnelle des travaux est d'environ un an et demi.

3. Route de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Après concertation avec la commission Mobilité douce, il a été convenu de mettre en place un nouveau marquage au sol de type « chaucidou » sur la rue du Général de Charrette, entre le carrefour de la route des Sables et la limite de l'agglomération. Ce nouveau marquage donnera la priorité aux vélos et permettra de réduire, nous l'espérons, la vitesse des véhicules sur cette portion.

Référez votre entreprise sur le nouveau site internet de la commune



Référez VOTRE ENTREPRISE sur le site internet de Saint-Colomban

Vous exercez une activité sur le territoire et le siège de votre entreprise est situé à Saint-Colomban ?

Vous souhaitez figurer dans l'annuaire de contacts des entreprises du site internet de la commune ? Rien de plus simple : rendez-vous en page d'accueil, cliquez sur l'accès rapide « annuaire de contacts » et sélectionnez-en bas de l'annuaire le bouton « Proposer » un contact. Il suffit ensuite de compléter le formulaire le plus précisément possible. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Vœux du maire et félicitations le 13 janvier

Les traditionnels vœux du maire se sont déroulés le 13 janvier à la salle des Mauves :

Monsieur le maire a salué l'arrivée de nouvelles associations : **l'AJC** (Association des Jeunes Colombanais), **ST CO LOISIRS** (issue d'une fusion des associations ENTRE AMIS et Amicale de la Charmille) et **OBJECTIF St CO** (photographes).

Ont été mis à l'honneur trois jeunes Colombanais qui se sont distingués au championnat de France 2023 en remportant la médaille d'or dans leur catégorie : Augustin Maudron (Travaux Publics), Hugo Baudry (Charpente) et Noé Barrière (Électricité).

Réunion des agriculteurs le 16 janvier

M. Le Maire avait convié les agriculteurs de la commune à une rencontre, le 16 janvier dernier. Ils étaient 12 à avoir répondu à l'invitation pour échanger sur l'avenir des exploitations agricoles de la commune.

Un moment très constructif et en toute convivialité !

Merci beaucoup à eux d'avoir répondu présents.



Le plan guide "Cœur de bourg" en chemin le 7 février

Balade dans le centre bourg : l'objectif est de mêler l'avis des élus, des agents, des associations, des acteurs économiques et des habitants de la commune pour une étude de revitalisation du centre bourg.

Présentation par le Laboratoire d'Urbanisme Pluriel des différents secteurs du bourg qui engagent une réflexion sur l'étude de projets :

Préserver et renforcer la qualité architecturale, urbaine et paysagère du bourg.

Faciliter les mobilités durables, l'accessibilité, les liaisons douces, la sécurité routière, le stationnement.

Engager une réflexion sur un maintien, en centre-bourg, des commerces actuels, et l'implantation de nouveaux commerces.

Adapter l'offre de logement et de services (commerces, services à la personne, ...) aux besoins actuels de la population.



Opération « ARGENT DE POCHE »

L'opération « argent de poches » a mobilisé une vingtaine de jeunes Colombanais volontaires pour accomplir différents travaux pendant les vacances scolaires. Pour commencer aux vacances de février, 16 jeunes de 15 à 17 ans ont participé au travail de démontage des cabanes au lieu-dit de « l'étang Monnier », au nettoyage à l'école et au restaurant scolaire, à la préparation du temps méridien, décoration et bricolage.

Bravo à eux et merci pour la collectivité.



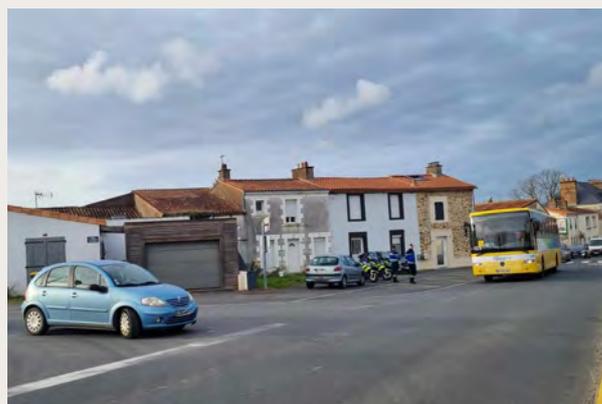
Semaine de la sécurité routière du 11 au 16 mars

Lundi 11

Les élèves de CE1 et CE2 ont débuté la semaine de sensibilisation à la sécurité routière en installant dans les aubettes de bus, leurs beaux dessins pour défendre la sécurité sur nos routes.

Mardi 12

Pour la sécurité de tous les usagers de la route, les élus en présence des gendarmes du peloton motorisé de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ont rappelé aux automobilistes la nécessité de respecter la limitation de vitesse en traversée de bourg.



Jeudi 14

Présentation de la caserne des pompiers et initiation aux premiers secours, aux enfants des deux écoles.



> Agenda

Dates	Événements	Lieu	Organisateur
4-avr.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
5 et 6 avril	Collecte La ligue contre le cancer	La Lande	Collectif
7-avr.	Balade contée avec Thierry Béneteau 10h	Bibliothèque	Bibliothèque
11-avr.	Permanence UDAF 10h-12h30	Bus	Municipalité
13-avr.	Portes Ouvertes du restaurant scolaire - "Ramène tes parents" 10h-12h	Restaurant scolaire	Municipalité
14-avr.	Pêche à la truite 8h	Plan d'eau des Mauves	Sirène Logne et Boulogne
14-avr.	8 ^e Colombanaise	Salle des Mauves	Comité des fêtes
16 avril à fin juin	Expo photos "St Co touche du bois"	Bibliothèque	Objectif St Co
17-avr.	Contes en musique avec l'École de Musique Intercommunale de Grand Lieu 11h	Bibliothèque	EMI
2-mai	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
8-mai	Commémoration du 8 mai 1945	Salles des Tilleuls	Municipalité
25-mai	"Vous avez dit pollinisateurs sauvages ?" 10h-12h	Site des Cailleries	CPIE
31-mai	Atelier d'initiation à la lecture à voix haute avec Valérie Mornet 18h15	Bibliothèque	Bibliothèque
1-juin	Spectacle "Toc toc doudou" 10h30	Bibliothèque	Bibliothèque
1-juin	Tournoi gentlemen de Tennis de Table	Salle Bel Air	SC Tennis de Table
6-juin	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
9-juin	Elections européennes	Salle des Mauves	Municipalité
13-juin	Permanence UDAF 10h-12h30	Bus	Municipalité
14 et 15 juin	Festival Mégascène	Mouchetière	Mégascène
21-juin	Fête de la musique	Jardin de la Cure	Municipalité
22-juin	"Découvrons les plantes d'un espace naturel protégé !" 10h-12h	Site des Cailleries	CPIE
22-juin	Fête de l'école Jacques Prévert	École J.Prévert	École J.Prévert
22-juin	Kermesse de l'école St Louis	jardin de la Cure	École Saint Louis
4-juil.	Permanence UDAF 10h-12h30	Bus	Municipalité
4-juil.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
6 et 7 juillet	Remémoration libération de la France et du Crash-Besson	Étang des Mauves	Municipalité
10-juil.	"Ça papillonne dans la prairie !" 14h-16h	Site des Cailleries	CPIE
13-juil.	Feu d'artifice	Étang des Mauves	Comité des fêtes
14-août	Animation pêche 9h30-12h30	Étang des Mauves	Office de tourisme Grand Lieu
15-août	Balade botanique 9h30-12h30	La Mouchetière ou	Office de tourisme Grand Lieu
31-août	Forum des associations	Salle des Mauves	
5-sept.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
3-oct.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
31-oct.	"Créons dans et avec la nature" 14h-16h	Plan des Mauves	Office de tourisme Grand Lieu
7-nov.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
11-nov.	Cérémonie du 11 novembre 1918	Salle des tilleuls	Municipalité
16-nov.	Repas des aînés	Salle des Mauves	Municipalité
29 et 30 nov.	Week-end du Téléthon	Salle des Mauves	Téléthon
5-déc.	Thé dansant	Salle des Mauves	STCO LOISIRS
13-déc.	Marché de Noël	Place de l'église	Municipalité
14-déc.	Fête de la Sainte-Barbe	Salle des Mauves	Municipalité

> L'actualité du numérique

En ce début d'année, plusieurs initiatives ont lieu sur la commune. Un petit tour d'horizon de ce qui nous attend :

Mieux se former au numérique



Le numérique, c'est un outil. Un outil qui sert de plus en plus mais qui nécessite parfois des explications, un cadre et des limites.

Si vous avez des questions sur ce sujet, l'Udaf intervient sur la commune avec son bus un jeudi matin par mois. Deux conseillères sont présentes pour répondre à vos questions, et de manière générale sur vos droits. Vous retrouverez le bus

sur le parking de la caserne des pompiers.

Pour les enfants, il y a également des interventions planifiées sur les deux écoles afin d'échanger sur le bon usage des écrans.

Des coding goûters (en partenariat avec l'Amicale Laïque) ont également eu lieu sur janvier / février pour leur faire découvrir la programmation.

Enfin, les familles des deux écoles ont été invitées sur un format conférence le mercredi 13 mars pour mieux comprendre comment accompagner leurs enfants dans leur usage du numérique.

Acquisition de postes reconditionnés



Nous mettons à nouveau en avant cette année les filières de reconditionnement informatique.

C'est à la fois un geste pour l'environnement, et également un achat économique.

Plusieurs recycleries locales proposent des ordinateurs recyclés (avec la possibilité d'acquérir les accessoires) au prix minimum de 50 € sous conditions de revenus.

Pour plus d'informations, contacter :

✉ vincent.raynal@st-colomban.fr

Déploiement de la fibre



La fibre continue sa mise en place sur la commune. Le chantier avance bien et de manière progressive.

Au 1^{er} février, 600 adresses sont déjà éligibles et 1000 sont en cours de déploiement.

À noter que 300 adresses (sur les 600) ont déjà basculé sur la fibre.

Plusieurs cas de démarchage abusif ont par ailleurs été signalés sur la commune.

Si vous souhaitez basculer sur la fibre, prenez bien le temps de comparer et de choisir entre les différents opérateurs. Il n'y a pas d'exclusivité sur la commune.

Le réseau cuivre et à travers lui l'ADSL devrait s'éteindre pour le département entre 2026 et 2030.

L'ensemble de la commune devrait être éligible d'ici le second semestre 2024. Suite à cette mise à disposition technique, il y a ensuite un délai avant la commercialisation par les opérateurs privés.

L'avancement du chantier est visible sur :

👉 https://numerique.loire-atlantique.fr/44/particuliers/etes-vous-eligible-au-tres-haut-debit/num_69817



Espace coworking ?

Vous êtes plusieurs à vous être rapprochés de la mairie pour évoquer vos difficultés à travailler à distance en l'absence d'un bon accès au réseau.

S'il y a plusieurs personnes intéressées, la possibilité d'allouer un local municipal pour servir d'espace de Coworking est étudiable.

En cas d'intérêt sur la question, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante ✉ vincent.raynal@st-colomban.fr

> Le 21 juin « FAITES DE LA MUSIQUE » !!!

Le concept de la Fête de la Musique est simple : la musique est gratuite et accessible à tous.

Ainsi, tout le monde peut participer, qu'il soit musicien, chanteur, danseur ou simple spectateur. Les artistes peuvent jouer tout type de musique, du classique au rock en passant par le jazz, la chanson française, la musique du monde ou la musique électronique.

Alors le 21 juin, à Saint-Colomban, la Fête de la Musique est une occasion unique pour les musiciens de se faire connaître, de rencontrer de nouveaux publics, et de partager leur amour de la musique avec les autres.

C'est également l'occasion pour vous, amateurs de musique de découvrir de nouveaux talents, de vous divertir et de vous laisser emporter par l'ambiance festive qui règne à Saint-Colomban.



> Bibliothèque

Dimanche 7 avril à 10h :



Balade contée « Le grand bal des animaux » avec Thierry Bénéteau et Julien Evain.

Venez arpenter les chemins de Saint-Colomban en compagnie d'un conteur hors pair et d'un accordéoniste virevoltant ! Dans leur besace d'histoires, ils ont trouvé des contes traditionnels du Poitou, des histoires d'animaux, de bêtes pas si bêtes : une drôle de moitié de coq, un chat malmené par une vieille acariâtre et une oie au plumage en or qui nous entraîne dans une ronde qu'on n'est pas près d'oublier...

Un beau moment de partage pour petits et grands à ne pas manquer !

Tout public à partir de 6 ans (durée : 2 heures en comptant les temps de balade et les temps d'écoute assise, gratuit, sur réservation auprès de la bibliothèque).

Mercredi 17 avril à 11h :

Contes en musique à la bibliothèque avec l'École de musique intercommunale de Grand-Lieu.

C'est parti pour une série d'histoires en musique racontées par Cécile, accompagnée de jeunes musiciens de l'école de musique. Tout public à partir de 3 ans (durée : 30 min), entrée libre.



Vendredi 31 mai à 18h15 :

Atelier d'initiation à la lecture à voix haute avec la comédienne Valérie Mornet



Vous l'avez déjà peut-être entendu lire à la bibliothèque ou en balade contée. Elle a animé entre novembre et janvier des ateliers de lecture à voix haute auprès des CM1 et CM2 de la commune. Et si vous vous y mettiez aussi ?

À l'aide de jeux et d'exercices, Valérie Mornet accompagnera un petit groupe d'adultes (ou grands ados) dans un climat bienveillant dans la découverte de la lecture à voix haute et de ses bienfaits.

Gratuit, sur inscription auprès de la bibliothèque.

Samedi 1^{er} juin à 10h30 :

Spectacle Toc toc Doudou

C'est l'heure bleue, l'heure où le soleil s'en va et la lune sourit. Comme tous les soirs Mamie Moon accompagne Rosa, sa petite fille adorée, dans une course folle pour se coucher. Mais entre les plaisanteries de sa grand-mère, le chant du mystérieux oiseau et les tours de Toc Toc Doudou, Rosa arrivera-t-elle à trouver le sommeil avant la nuit ?

Un spectacle tout doux, qui sensibilise petits et grands au « Bébé Signe » comme moyen de communiquer.

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, grandes sœurs, grands frères, amis et doudous (durée : 20 min, suivi d'un petit atelier sur les signes de 10 min), gratuit, sur réservation auprès de la bibliothèque.



Du nouveau à la bibliothèque !



Depuis janvier, un confortable coin salon a fait son apparition, avec le journal à disposition et la possibilité de se faire un thé, un café ou un grand verre d'eau !

Et une nouvelle signalétique extérieure et intérieure vous accueille à la bibliothèque !

Avis aux artistes colombanais !

La bibliothèque est un lieu de découverte et de partage.

Nous sommes prêts à mettre à disposition les murs et les étagères de la bibliothèque pour faire découvrir les talents colombanais.

N'hésitez pas à vous signaler à la bibliothèque ou aux membres de Saint-Co Lecture si vous êtes intéressé(e).

Encore plus de livres !

Le conseil municipal, lors de sa séance du 22 février a approuvé une convention intercommunale qui permet officiellement le prêt de documents et d'outils d'animation entre bibliothèques. Concrètement, chaque lecteur peut, par le biais de Cécile à la bibliothèque, emprunter à une des sept communes associées (La Limouzinière, Saint-Lumine-de-Coutais, Geneston, Montbert, Le Bignon, La Chevrolière, Pont-Saint-Martin) un livre qui ne serait pas présent à Saint-Colomban.

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Scannez ce Qr-code pour voir les dernières nouveautés !



En juin : place au polar !

Du 28 mai au 22 juin : Exposition interactive : Qui a refroidi Lemaure ?



Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est trouvé défenestré. Suicide ou meurtre ? Muni d'une tablette interactive, à vous d'arpenter les lieux de l'intrigue, découvrir les indices, interroger témoins pour trouver le coupable...

Tout public, à partir de 10 ans (ou en binôme parent/enfant à partir de 7 ans), gratuit, en accès libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. **D'autres rendez-vous d'enquête pour petits et grands vous seront proposés tout au long du mois de juin, surveillez l'actualité de la bibliothèque.**



> **Téléthon**

Ce n'est pas sans émotion qu'au nom des bénévoles du groupement téléthon Saint-Colomban, je vous adresse aujourd'hui le résultat suivant : 17 446 € ont été remontés à l'AFM.



Manquent sur la photo Céline Guilet et Annie Garreau

S'ajoute à ce résultat la somme de 1073€ de l'action intercommunale piscine Grand lieu.

Un résultat à la hauteur de la générosité de tous les acteurs et de notre commune portée comme toujours par de belles valeurs solidaires.

Vous avez été nombreux à nous rejoindre lors du week end de début décembre. Vous vous êtes régalés à notre crêperie éphémère sponsorisée par un amour de crêpes et en dégustant les choux de nos boulangers. Vous avez été courageux et avez été au rendez-vous pour vous tester aux escape game made in St Co, flipper de notre partenaire fidèle FILPTONIC, stand de tir de l'AJC. Vous avez été nombreux pour admirer les belles danseuses de l'amicale laïque. Vous avez décoré vos maisons avec les sapins du téléthon. Les sportifs étaient aussi au RDV du tournoi de basket de l'UBL. Vous avez répondu plus que présents lors de la nouveauté 2023 : la balade moto.

Une nouvelle fois de nombreux artisans, associations, partenaires et donateurs ont contribué à cette belle mobilisation. Ce sont les petits et grands gestes de tous qui nous permettent chaque année de reverser avec fierté cette belle somme

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs de cette manifestation. Sans vous nous ne sommes rien, mais grâce à vous c'est le combat contre la maladie.

Nous vous donnons RDV les 29, 30 novembre prochain à la salle des mauves pour l'édition 2024.

Si vous souhaitez rejoindre notre belle équipe n'hésitez pas à nous contacter au ☎ 06 47 60 77 62. Au nom du téléthon Saint-Colomban, Marie Rabillé

> **COLLECTE LIGUE CONTRE LE CANCER**

5 et 6 AVRIL 2024

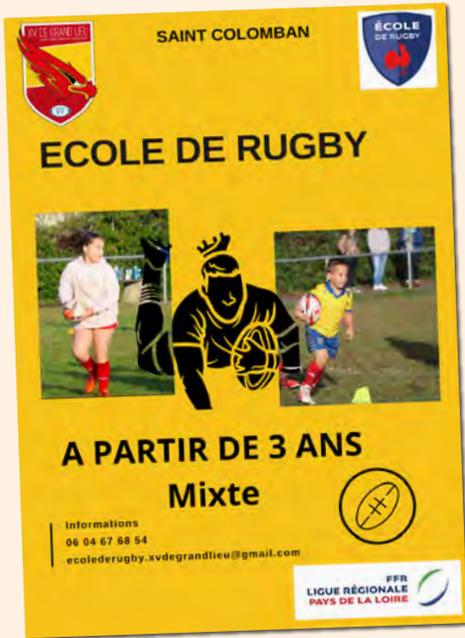


**4 LA LANDE
44310 Saint-Colomban**

Collecte de :
Batteries / Ferrailles
Cartons / Journaux
Pubs / Revues

Vous souhaitez donner ? Appelez PROVOST Gérard ☎ 06 07 29 50 54

> XV de Grand Lieu



Le XV de Grand Lieu prépare d'ores et déjà la saison prochaine pour l'école de rugby !

La saison 2023/2024 a vu ses effectifs doublés et le club ne compte pas s'arrêter là.

Pour rappel, la pratique du rugby est mixte et ouverte aux enfants dès 3 ans révolus pour le Baby Rugby et dès 5 ans pour la catégorie M6 (5 ans révolus au plus tard le 30/06/2025 pour la saison prochaine).

Actuellement les entrainements ont lieu le samedi matin de 10h30 à 12h sur le terrain de Saint-Colomban.

Il est possible de venir faire un entrainement d'essai en appelant préalablement les responsables.

Contacts :

Présidente : Ophélie MAGAND ☎ 06 31 46 48 31

Responsables école de Rugby :

Mathieu MAGAND ☎ 06 04 67 68 54 et Anthony CROCHET ☎ 06 78 85 38 18

✉ ecolederugby.xvdegrandlieu@gmail.com

> Objectif St CO



Zoom sur l'exposition 2024

L'association Objectif St-Co a exposé à l'occasion des vœux du maire, et pendant les représentations de la troupe de théâtre, une cinquantaine de photos à la salle des Mauves.

Les huit photographes ont capturé, suivant leur inspiration, différentes images en lien avec le thème imposé en 2023 « St-Co touche du bois ». Cette année, grâce à notre Technico-Photographe Yves Richard, chaque photo était éclairée par un spot, mettant celle-ci en lumière !

L'association a recueilli quelques bons retours encourageants de la part des visiteurs. Objectif St-Co est ouvert à tout nouveau photographe, même débutant. Si cela vous tente de nous rejoindre, merci de contacter l'association à ✉ objectifstco@gmail.com.

L'expo sera transférée à la bibliothèque à partir du 16 avril et sera visible jusqu'au 29 juin.



> Rando Colombanaise



14 Avril - 8^e COLOMBANAISE

Le printemps est de retour et la colombanaise aussi !. Dix samedis matins par an, l'équipe du comité des fêtes se réunit afin d'entretenir les chemins de Saint-Colomban pour que les randonneurs puissent en profiter pour parcourir notre belle commune ; à pied, à vélo, à cheval...

Cette 8^e édition sera l'occasion de vous faire découvrir des sites inédits qui seront accessibles uniquement pour cette journée. Vous avez envie de passer un moment convivial entre amis, faire des nouvelles rencontres ? Alors c'est la bonne occasion pour venir à cette rando. 70 bénévoles vous accueilleront avec plaisir et voici ce que nous vous proposons :

- 4 parcours pédestres 5, 9, 12 ou 15 kms
- 3 parcours VTT 26, 37 ou 47 kms

Sur chaque parcours une pause avec boissons et sucreries seront à disposition et à l'arrivée nous vous servirons un sandwich et une boisson.

Inscriptions à la salle des Mauves de 7h30 à 9h45 - Tarif unique 6 euros et gratuit pour les moins de 12 ans

> Tennis de Table de Saint-Colomban

Le samedi 1^{er} juin, le tennis de table organise son tournoi gentlemen annuel ouvert à tous, grands et petits, garçons et filles.

C'est un tournoi convivial et familial par équipes de 2, soit 1 licencié et 1 loisir, soit 2 loisirs ensemble.

Le tournoi commencera à 10h00 avec une coupure pour le repas.

Restauration sur place (Grillades-Mogettes-Crêpes...) Tous les joueurs du premier au dernier seront récompensés par des lots : inscription 7 € par joueur soit 14 € par équipe.

La bonne humeur est de mise !

Cherchez votre partenaire dès maintenant, chaque équipe devra se trouver un nom.

Les inscriptions se feront auprès d'Yvonnick au 02 40 05 91 23 ou à la salle aux heures d'entraînement. Elles seront closes le 24 mai.

Vous pourrez venir vous entraîner tout le mois de mai le mardi et vendredi.

Si le tennis de table vous tente pour la saison prochaine, en compétition ou en loisirs, vous pouvez dès maintenant nous contacter et venir faire un essai.

Pour tout contact :
Yvonnick LEAUTE ☎ 02 40 05 91 23 ou ✉ yvonnick.leaute@free.fr
Site : Saint-Colomban-tt.org

> La Sirène de Logne et Boulogne



Dimanche 4 février 2023, l'association de pêche la Sirène de Logne et Boulogne tenait son assemblée générale à Saint-Colomban.

550 cartes de pêche ont été distribuées en 2023 dont 150 cartes jeunes (-de 18 ans) et 150 cartes journalières.

M. ELINEAU Jean-Claude de LEGÉ a pris ses fonctions en tant que garde pêche particulier.

M. BROSSARD Michel de CORCOUÉ-sur-LOGNE a intégré le conseil d'administration.

Toute personne voulant s'investir auprès de notre association sera la bienvenue.

Rendez-vous au plan d'eau des Mauves de Saint-Colomban pour notre traditionnelle pêche à la truite le 14 avril 2024.

La Sirène participera au forum des associations à CORCOUÉ-sur-LOGNE en septembre.

Les cartes de pêche sont disponibles chez nos dépositaires ou en ligne (www.canedepeche.fr)

Les chèques vacances sont acceptés, renseignements auprès de votre AAPPMA.

Contacts ☎ 06 25 40 23 08 ☎ 06 19 224207

Le Président, Jean-Jacques CHAUVIÈRE



St Co Loisirs

Notre nouvelle association a remporté un franc succès lors de ces premières manifestations.

St Co Loisirs Jeux :

Le 29 janvier : sous l'oeil bienveillant de M. Eloi VIAUD, 24 « élèves » étaient présents et se sont prêtés au jeu de la dictée, du calcul mental, de la géographie et des tests de mémoire.

Cette nouvelle animation sera proposée tous les derniers lundis du mois, à la salle Entre Amis, à partir de 14h30. Si vous êtes intéressé et résidez à Saint-Colomban ou dans une commune avoisinante, n'hésitez pas à nous retrouver pour un après-midi convivial. N'oubliez pas d'apporter votre cahier et votre trousse de crayons !!

Comme par le passé, vous serez les bienvenus à la Salle Entre Amis, tous les jeudis après-midi à partir de 14h30, où vous attendent jeux de boules, belote, jeux de société...



St Co Loisirs Danse :

Pour notre premier rendez-vous dansant, animé par l'orchestre Mickaël RICHARD, nous avons eu la bonne surprise d'accueillir plus de 250 danseurs. Un grand nombre de personnes étaient ravies de revenir danser à Saint-Colomban après 4 années d'interruption. L'après-midi dansant a retrouvé l'ambiance conviviale qu'on lui connaissait auparavant.

Dates et orchestres pour les prochains mois :

7 mars Tony COUE

4 avril Silvère BURLLOT

2 mai Didier GILBERT

6 juin Mickaël RICHARD

4 juillet Carte Blanche

Un grand merci à tous les adhérents qui ont oeuvré pour le bon déroulement de toutes nos animations. Avec St Co Loisirs venez vous divertir !

> Les Amis Terribles



L'intrigante comédie

Pour leur nouvelle saison théâtrale 2024, « LES AMIS TERRIBLES » ont joué la comédie intrigante « Qui est Monsieur Schmitt » durant 3 week ends à la salle des Mauves. Dans un univers complètement loufoque dans lequel on a du mal à démêler le vrai du faux, les cinq comédiens ont embarqué leur public dans un scénario tour à tour burlesque et tragique.

Les « AMIS TERRIBLES » ont eu le plaisir de retrouver leur fidèle public et renouvellent leur demande. « Tous les passionnés de théâtre sont invités à rejoindre la troupe : acteurs, même débutants, bricoleurs pour les décors, la sonorisation, les costumes, les accessoires, »

Contact : Michel Hamon ☎ 06 85 73 52 80 ou par mail lesamisterriblestheatre@gmail.com

> Amicale Laïque de Saint-Colomban

Les danseuses et danseurs de l'Amicale Laïque de Saint-Colomban préparent actuellement leur spectacle de fin d'année. Laurine Simonneau, professeure de danse à l'Amicale Laïque depuis 2 ans, s'est inspirée de l'histoire Roi Lion pour nous faire voyager au cœur de la savane.

Les élèves de S'CAL Danse vous attendent nombreux les 25 et 26 mai 2024 pour venir les applaudir au théâtre l'acte 2 à Saint-Philbert-de-Bouaine.

Réservation en flashant les QR codes sur l'affiche ou par mail à scal.danse@gmail.com



> Lecture à voix haute intergénérationnelle et semaine de la lecture

Du 5 au 9 février, les animatrices Emilie, Emilie et Virginie ont placé la lecture, les livres, au centre des activités sur Co'Anim. En dehors de notre événement « Des Livres et... Nous ! », nos animatrices ont un réel goût pour les livres, la lecture, l'imaginaire et un souhait de pouvoir le partager avec le plus grand nombre !

Sur toute la semaine les enfants ont pu venir déguster de beaux ouvrages dans un « Resto Livres », mais aussi se régaler de nombres histoires à découvrir et à inventer autour du Kamishibai, se lancer à mots perdus dans de fairplay « Combats de livres » et se plonger dans le monde du Raconte-Tapis des « Trois petits pourceaux ».

Le mercredi 7 février sur l'accueil Co'Anim, le groupe des Zouzous (3 à 6 ans) a pu profiter d'un joli moment de lecture à voix haute intergénérationnel. Depuis plusieurs mois, les enfants de CM des deux écoles de la Commune travaille avec Cécile de la bibliothèque autour de la lecture à voix haute. Nos animatrices ont donc proposé à Cécile de donner un espace pour ces voix en les mêlant à celles de quelques aînées de la Commune friandes de cet exercice. C'est donc devant un auditoire de Zouzous captivés que Gabin, Margot, Yohanne, Alix, Elina, Constance, Ayden et Léonie ont pu lire des histoires et textes comme « Les Carnets d'Allie » et des textes travaillés à l'école, leurs voix accompagnées par celles de Anne, Maryline, Marie-Claude et Monique aînées de la Commune férues de livres !

Cette rencontre de mots, de voix et de générations a été un succès que nous souhaiterions pouvoir pérenniser autour d'autres projets... à découvrir très bientôt !

Un grand merci à Cécile et aux lecteurs et lectrices de tout âge qui nous ont offert ce joli moment, un grand bravo à nos animatrices Emilie, Emilie et Virginie pour ce beau projet.



> Mégascène : de retour pour sa 33^e édition !



La saison estivale approche à grands pas, et avec elle vient l'excitation de l'événement le plus attendu : le retour de Mégascène ! Préparez-vous à vivre une expérience inoubliable les 14 et 15 juin 2024, toujours sur le site historique de La Mouchetière, à Saint-Colomban.

Une programmation explosive

Le festival célèbre la diversité musicale sous toutes ses formes, et cette année ne fait pas exception ! Avec une programmation éclectique qui ravira tous les goûts, cet événement promet deux jours de musique, de danse et de bonne humeur. Que vous soyez fan de rap, de reggae, de pop ou de chanson française, vous trouverez votre bonheur.

Niska • Selah Sue • 47 ter • Favé • Danakil • Olivia Ruiz • Adèle Castillon • Creeds (live) • Broussaï • Vini Vici • Stuck in the sound • Shantel • Joyeux Bordel • Didier Super

La billetterie est ouverte !

Les billets pour le Festival Mégascène sont disponibles dès maintenant sur le site de la billetterie officielle : <https://www.megascene.org/billetterie>. Réservez dès aujourd'hui pour ne rien rater de cette édition à venir. En prenant vos places, vous pouvez également décider de soutenir une association locale en achetant vos billets au tarif solidaire. Tous les fonds récoltés seront reversés à l'association L'Arche Pour tous qui lutte pour le sauvetage et la protection des animaux domestiques.

Vous pouvez aussi vous procurer des places au bureau de tabac de Saint-Colomban.

Toute l'équipe du festival a hâte de vous retrouver pour célébrer la musique les 14 et 15 juin 2024 sur le site de La Mouchetière de Saint-Colomban.



> Union Basket Logne une seconde phase intense !



Les résultats

À noter la montée de 4 équipes pour cette deuxième phase :

- Elite (le plus haut niveau départemental) pour les U20M
- D1 pour les U13F-1 et U15F-1
- D2 pour les U11M

Côté Coupe de Loire-Atlantique, 3 équipes sont encore en lice pour les 8^e de finale : U15M-1, U17M et U18F-1.

Agenda : Les tournois

L'Union Basket Logne organise trois tournois majeurs pour la fin de la saison :

- 25-26 mai : tournoi jeunes / La Limouzinière
- 22 juin : tournoi seniors masculins et féminins / Saint-Colomban
- 23 juin : tournoi U20M / Saint-Colomban



Nouveauté 2024 !

Notre salarié, Antoine Fournaud, met en place un événement inédit au sein du club. Il s'agit des UBL STAR 2024. Des informations vous seront communiquées dans les semaines à venir. Tenez-vous prêts à découvrir cela sur nos réseaux !

Préparation saison 2024-2025 :

Cette prochaine saison sera une année de transition, avec de nombreux changements au sein du Conseil d'administration. Nous recherchons activement de nombreux bénévoles pour assurer la continuité de la gestion du club. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter secretariat@unionbasketlogne.com

Restez connecté sur les réseaux et pour voir l'actualité du club.



> UNC

Assemblée générale du 9 mars

Après avoir observé une minute de silence en mémoire à ceux qui sont disparus en 2023, le Président Nicolas Provost a introduit la séance en rappelant l'importance de renouveler les effectifs.



En effet, les anciens combattants de Saint-Colomban (7 anciens AFN) sont en moyenne âgés et leur nombre connaît une très forte diminution. Tout l'enjeu demeure donc de trouver des personnes qui souhaitent s'investir dans l'association pour continuer à la faire vivre au fil des générations et conserver ce fil pour perpétuer le souvenir et ne pas oublier...

Jean-Claude Honoré, secrétaire du bureau, annonce une augmentation des effectifs en 2024, 27 adhérents dont 6 nouveaux membres :

Davy Ausseresse et Dominique Hervouet, en tant que soldats de France, ainsi que deux anciens pompiers, Laurent Boursin et Michel Le Saulnier.

Il souligne également la présence de 5 femmes volontaires pour participer au devoir de mémoire dont 2 nouvelles adhérentes, membres associés Janine Pasquier et Marie Giffo.

L'association sera présente encore cette année aux commémorations

du souvenir du 8 mai et du 11 novembre. Cette année, le 8 mai 2024 sera particulièrement dédié au souvenir de l'anniversaire de la libération de la France, il y a 80 ans.

Pour terminer, l'association annonce l'évènement de l'anniversaire des 20 ans de la stèle de Besson, commémorant le crash du B17-F à Besson.

Samedi 6 et dimanche 7 juillet, 2 jours d'animations auront lieu sur le site des mauves et à la stèle de Besson, avec visite d'un camp américain, baptême en véhicule militaire ancien, conférence et projection vidéo-images sur l'histoire du B17.

L'UNC se tient à votre disposition pour vous présenter leur association et ses missions, n'hésitez pas à nous contacter :

nicomagsarah@free.fr - 06 66 23 45 76

> L'amicale Laïque

Back to the 80's

La soirée sur le thème des années 80 organisée par l'Amicale Laïque le samedi 17 février, a été un réel succès. 250 personnes vêtues de tenues flashy s'étaient donné rendez-vous pour vibrer sur les musiques qu'ils étaient nombreux et nombreuses à fredonner. Certains étaient même venus de loin (Pornic, Ancenis, etc.) pour fouler la piste et savourer un coucou. «À refaire!» en conclut l'équipe qui proposera sûrement un nouveau thème l'an prochain. Les bénéficiaires de cette soirée permettront de financer une partie des projets de l'école publique et s'ajouteront donc à la participation financière que déploie chaque année l'Amicale Laïque pour les élèves de l'école Jacques Prévert.

Codings goûters



Cette année, l'Amicale était partenaire de la municipalité pour organiser la 3^e édition des Coding goûters. Cet événement permet aux enfants du CE1 au CM2 des deux écoles d'appréhender la programmation informatique de façon ludique et gustative puisqu'un goûter partagé est proposé durant les séances. Deux sessions ont été proposées les dimanches 28 janvier et 18 février.



À venir

Dans les dates à retenir, il y a le **samedi 25 mai**, jour de Gala de danse (voir article déjà envoyé) ainsi que le samedi 22 juin puisque l'Amicale Laïque organisera, comme chaque année, la fête de l'école Jacques-Prévert. Celle-ci aura lieu à la salle des Mauves.

Le **vendredi 24 mai**, l'Amicale Laïque sera également partenaire des Eaux Limpides, un événement coorganisé par de nombreuses structures, dont le Syndicat de l'Eau, qui abordera l'eau de nos rivières dans tous ses états. Au programme de la journée des débats, de la musique, mais surtout la projection du documentaire Résilience Grand-Lieu de Daniel Brenon.

À noter également que le **dimanche 23 juin**, la section Pilates organisera la dernière séance de stage de Pilates anatomie. Entre chaque période scolaire, ces temps forts dispensés par Noémie Chatauret permettent de mieux appréhender son corps et l'importance que peut avoir chaque mouvement sur celui-ci. Ces séances complémentaires à celles délivrées au quotidien par Sybille Doussot sont très appréciées des participant.e.s.

Infos et contact :  [Amicale Laïque Saint-Colomban](#)
 amicale.laique.scal@gmail.com

> Parents d'élèves École Jacques Prévert

Visite du restaurant scolaire par les Représentantes de Parents d'élève de l'école Jacques Prévert

Le jeudi 14 décembre, Maréva et Isabelle sont allées rendre visite à nos enfants sur le temps méridien. Elles ont rencontré tout le personnel encadrant, aussi bien celui du restaurant scolaire que les animateurs. Elles ont été ravies de l'investissement de tous.

Le personnel de la restauration scolaire connaît très bien les enfants. Il y a un vrai engagement passionné de la cuisinière, Christelle. Elle choisit les produits avec lesquels elle cuisine dont une bonne partie est issue de l'agriculture biologique et locale.

La responsabilité de chacun, les enfants et les adultes, est engagée et mise en place pour lutter contre le **gaspillage alimentaire** ainsi que pour le recyclage des déchets, notamment les déchets organiques avec la présence d'un compost.

Dans le restaurant scolaire, les enfants s'installent où ils le souhaitent. Ils ont le temps de manger à leur rythme. Ils doivent seulement rester assis 20 minutes minimum avant de quitter leur table après avoir demandé l'autorisation à un encadrant. Tout cela dans la bonne humeur et dans une ambiance sonore agréable.

Depuis, le mois de septembre et l'arrivée de Soizic pour superviser ce temps méridien, les enfants passent une pause méridienne plus sereine et riche en activité. Les activités proposées aux enfants lorsqu'ils ont fini de manger sont diverses et encadrées par des animateurs : dessin, lecture, sport, jeux coopératifs, musique, théâtre... Ils ont également engagé leur responsabilité avec leurs signatures sur un règlement intérieur afin que chacun soit respecté, enfants comme adultes.

Nous remercions tout le personnel de ce temps méridien pour leur accueil. Ils ont répondu, avec une grande disponibilité, à toutes nos questions. Maréva et Isabelle ont partagé un bon moment avec chacun, enfants comme adultes.

Les représentantes de parents d'élève de l'école Jacques Prévert.

> Le Slime



Qu'est-ce que c'est ?

Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) est un programme de lutte contre la précarité énergétique. Un chargé de visite se déplace à domicile pour réaliser un diagnostic gratuit du logement, des consommations d'énergie, du fonctionnement des équipements (durée : 1h30 environ). Il pourra installer, si besoin, des petits équipements d'économie d'énergie.

Il donnera des informations sur les aides possibles, des conseils personnalisés pour améliorer durablement la situation.

À qui est-il destiné ?



Aux habitants de Loire-Atlantique (hors Nantes Métropole) qui disposent de faibles revenus (bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS), du chèque énergie, barème « très modeste » de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) Les propriétaires occupants, les locataires du parc privé ou du parc social.

Comment en bénéficier ?

En complétant la fiche « Formulaire de demande de visite eau-énergie Slime 44 ». Cette fiche est à retrouver sur

www.loire-atlantique.fr/slime

Elle sera ensuite à transmettre complétée à l'adresse suivante slime44@loire-atlantique.fr.

> Repas intergénérationnels

Suite à la 2^e expérimentation d'octobre à décembre des repas intergénérationnels qui a rencontré un vif succès, ces repas vont désormais être proposés tous les jeudis hors vacances scolaires à partir du 14 mars.

Les inscriptions se feront auprès de la mairie au moins 48h avant la date prévue. Le coût du repas est fixé à 6 euros. Le restaurant pourra accueillir 10 personnes chaque jeudi. Alors, n'hésitez pas à venir partager un repas avec les enfants !

ACTION SOUTENUE PAR LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

VOUS VIVEZ SEULE

VENEZ DECOUVRIR LE BAO PAO

AVEC AUTIZ'ONIONS ET LE CLIC

ACTIVITE LUDIQUE

POUR CREER DU LIEN

6 DATES A RETENIR

SUR INSCRIPTION AUPRES DU CLIC

30 JANVIER
20 FÉVRIER
18 MARS
30 AVRIL
28 MAI
25 JUIN

SALLE DE LA PEPINIERE

PARC D'ACTIVITES DE TOURNEBRIDE
17, rue de la Guillauderie
44 118 LA CHEVROLIERE

GRAND LIEU
COMMUNAUTE

HORAIRES
14H30 A 16H

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET SI BESOIN D'UN TRANSPORT, CONTACTEZ LE CLIC AU 02 40 36 06 42 OU PAR MAIL CLIC-VIVRESONAGE@ORANGE.FR

> École Saint Louis

« SAINT LOUIS FAIT SON MARCHÉ »

C'est sous un beau soleil d'hiver que les enfants ont pu profiter d'une matinée de l'avent.

Après la traditionnelle célébration à l'église parents et enfants se sont retrouvés en musique afin de tous danser ensemble sur un flash mob... un super moment de partage.

Et surprise... Le Père Noël est venu tout spécialement pour l'occasion dans son beau traineau accompagné bien sûr de ses rennes. Enfants, parents et enseignants ont ensuite pu se retrouver autour d'un vin chaud et de plein de gourmandises préparées la veille en atelier multi-âge. Et cette année l'Association des parents d'élèves a organisé un petit marché de producteur. Ce fût l'occasion de découvrir les talents de chacun.

Les rires et sourires ont illuminé cette belle matinée pour le plus grand bonheur de tous.



L'ÉNERGIE

Le jeudi 8 janvier, Antoine, du CPIE, est venu dans la classe des CM pour des ateliers autour de l'énergie.

Les enfants ont pu réaliser des chaînes d'énergie. Puis ils ont fait des ateliers : jeu sur la consommation énergétique des appareils, réalisation de circuits électriques, mesures de consommation énergétique de certains appareils.

Merci à Antoine et aux enfants qui se sont montrés curieux et investis !

LA « CLASSE DEHORS »

Depuis plusieurs semaines, 3 classes de l'école (PPS-PS, MS-GS, CM2) se sont lancées dans la pédagogie « Classe dehors ».

Tout d'abord, ça veut dire quoi « faire classe dehors » ?

C'est apprendre par et dans la nature.

C'est sortir de la salle de classe pour enseigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel proche tel que le jardin de la Cure.

C'est permettre aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Les séances commencent toujours par un temps d'observation de la nature : les changements dûs aux saisons, les bruits du vent, des animaux...



Cela peut donner lieu à un temps d'intériorité, de méditation.

Ensuite, les élèves apprennent avec la nature : écrivent des lettres, classent des éléments de la nature, créent une fresque et même réalisent des fractions.

Ils peuvent également profiter du lieu pour présenter des saynètes.

Le temps suivant est un temps de jeu libre. Les enfants laissent libre cours à leur imagination. Ils peuvent collaborer entre eux pour créer leur propre univers... Avant de retourner en classe, il y a un retour au calme où l'on profite encore de la nature à travers tous les sens.

Les élèves apprécient ces temps et les réclament.

« On est mieux dehors, on a moins chaud. »

« On est plus concentrés. »

« Il y a moins de bruit. »



> École Jacques Prévert

« PRENDRE SOIN DE NOUS, DES AUTRES ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT » :

C'est au départ de ce thème porteur, actuel et rassembleur que de nombreuses actions se sont mises en place au cours de l'année scolaire. Elles se déclinent au quotidien dans les classes, dans les aménagements de la cour de récréation, mais également dans les aspects culturels et sportifs dont profitent nos élèves.

Ainsi, 4 classes de cycle 2 ont bénéficié des interventions de Magali, danseuse professionnelle, qui leur a appris à positionner leur corps dans l'espace, à le mouvoir au rythme de la musique en étant attentif aux autres danseurs. Les chorégraphies créées de toute pièce, ont permis aux élèves d'être acteurs et spectateurs, de développer leur créativité, de faire preuve de bienveillance, de s'épanouir.

Quelques parents se sont joints aux élèves et ont pu apprécier le travail engagé.

Inscriptions scolaires de la TPS (enfants nés en 2022) au CM2 auprès de Mme Johanel, Directrice : 02 40 05 93 61 ce.0440821d@ac-nantes.fr



> Paroles d'écoliers

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT LES GRAINES D'ECO-LIÉS À LIRÉ !

Les CM2 des deux classes sont partis en classe découverte du mardi 13 au vendredi 16 février avec une enseignante de CM1-CM2 pendant que la seconde récupérait les CM1 pour travailler sur les valeurs des Jeux Olympiques.

Le thème de la classe découverte était le développement durable, en lien avec le thème de l'école pour cette année scolaire « prendre soin de soi, des autres et de la planète ». Nous avons travaillé sur l'empreinte écologique, l'énergie du bois et l'effet de serre sous forme de petits jeux pour le bien de la planète. Nous avons également appris à collaborer en équipes en jouant au KIN BALL et en faisant une course d'orientation par binômes, prendre soin des autres. Les chambres et la vie en collectivité auront également permis de travailler le « prendre soin de soi et des autres ».



Enfin, nous avons fait une randonnée sur la biodiversité du lieu où nous nous trouvons, dans le magnifique parc du château de la Turmelière à Liré (chevaux, chouettes effraies, chevreuil, pic vert, écureuils...) Nous mangions dans une pièce du château et pour notre dernier dîner, nous nous étions habillés avec des chemises, cravates pour les garçons et robes pour les demoiselles !

Signé : Tiffany Guirao, enseignante en CM1-CM2

ÉCOLE SAINT-LOUIS PROJET « LECTURE À VOIX HAUTE »

Cette année, nous avons participé avec les CM2 au concours « Les Petits Champions de la lecture ». C'est un concours de lecture à voix haute. Cécile, de la bibliothèque, a organisé un projet autour de la lecture à voix haute pour les CM des deux écoles.

Valérie Mornet, une comédienne et lectrice professionnelle, est venue faire des ateliers avec nous. Elle nous a donné des conseils : parler plus fort, rester stable, regarder le public, prendre son temps. Elle nous a aussi appris à mieux respecter la ponctuation, articuler et faire passer des émotions.

Pour le concours, nous avons choisi un extrait de roman (d'environ 3 minutes). Nous nous sommes entraînés à le lire à la maison et à l'école. Nous avons lu notre extrait à la classe et les autres élèves nous ont évalués. Nous avons élu un garçon et une fille par classe. Puis il y a eu une finale entre les CM1 et les CM2 de l'école. Ce sont les deux CM2 qui ont gagné, Constance et Arthur, ils vont participer à une finale départementale.

Nous nous sommes rassemblés avec les CM des deux écoles. On s'est mis en petits groupes avec des bénévoles de la bibliothèque pour lire devant d'autres personnes. Les Petits Champions de la lecture ont lu leur extrait devant les quatre classes.

Pour finaliser ce projet, Valérie Mornet et son équipe nous ont lu le livre « Journal de Grosse Patate » de Dominique Richard.

Ils ont vraiment donné vie au livre, on a adoré !



Les CM1

> Composteurs

Mémo Tri

À Grand Lieu,
tous les emballages se trient !



Dans le bac jaune



Tous les films, sacs et sachets en plastique



Tous les emballages métalliques



Tous les petits emballages métalliques



Tous les suremballages en carton



Toutes les barquettes et boîtes



Toutes les bouteilles et flacons



- ▶ Ne pas jeter les emballages contenant des restes alimentaires
- ▶ Jeter les emballages en vrac dans le bac, pas dans des sacs
- ▶ Ne pas empiler les emballages les uns dans les autres

J'adopte les bons réflexes



Je sors mon bac la veille au soir, la poignée côté route.



Je rentre mon bac en dehors des jours de collecte.



Je signale tout déménagement ou changement du nombre de personnes dans le foyer au 02 51 70 94 39.



Dans la colonne verte

Le verre
Il est préférable de déposer les capsules à part

Dans la colonne bleue

Les papiers, magazines et journaux

Dans le bac gris

Les produits d'hygiène, vaisselle, objets en plastique...
Pour les déchets organiques, pensez au composteur !

REVALORISER VOS DÉCHETS

Composter est un moyen simple de revaloriser jusqu'à 30 % des déchets ménagers tout en améliorant la qualité et la fertilité du sol. Pour favoriser ce geste, la Grand Lieu Communauté propose à la vente des composteurs de deux dimensions différentes.

COMMENT SE PROCURER UN COMPOSTEUR ?

Les composteurs sont à retirer au siège de Grand Lieu Communauté sur rendez-vous uniquement.

Deux types de composteurs sont disponibles à la vente à tarif préférentiel :

- 300 litres en bois ou en plastique au prix de 15 €
- 600 litres en bois ou en plastique au prix de 30 €

Le règlement se fait par chèque ou en espèces (pas de carte bancaire). Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Plus d'infos <https://www.grandlieu.fr/composteurs>

> En cas de risques d'aléas, Le Plan Communal de Sauvegarde est prêt.



Trois principaux aléas sur la commune parmi les risques identifiés : Inondation, séisme, tempête

Le Plan Communal de Sauvegarde est mis en œuvre dans trois situations :

En cas de survenance d'un risque majeur impactant la commune de Saint-Colomban

En cas de prévision d'un événement majeur (alerte météorologique, situation de risque évolutif)

À la **demande** de la **préfecture**.

Ce document rassemble toutes les informations nécessaires à la gestion de l'évènement :

- les établissements sensibles
- les personnes isolées et fragiles*
- l'organisation du dispositif communal
- la répartition des missions de l'équipe municipale
- l'organisation de l'alerte
- les moyens humains et matériels
- les annuaires
- les fiches actions (qui fait quoi, où et comment)

* Dans le cadre du plan canicule et grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Colomban appelle les personnes vulnérables à se faire recenser, sur la base du volontariat.

Lors de périodes de fortes chaleurs ou de froid intense, le personnel de la commune prend régulièrement contact avec les personnes inscrites pour leur fournir un soutien, des conseils et une surveillance appropriée.

Il est possible de s'inscrire sur le registre à tout moment, et également de s'en retirer si besoin. Si une tierce personne souhaite vous inscrire sur le registre, vous serez prévenu(e) par un message d'information.

Pour vous inscrire, contactez directement la mairie ou rendez-vous sur le site internet  <https://st-colomban.fr/plan-canicule-et-grand-froid-2/>

Une obligation légale

Depuis la promulgation de loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 (dite loi Matras), les communes soumises à un risque important d'inondation ont l'obligation de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Selon le dossier départemental des risques majeurs de 2018, la Commune de Saint-Colomban est principalement vulnérable aux risques d'inondations, de tempêtes et aux séismes.

Le PCS a vocation à organiser la réponse communale face à ce type d'aléas.

En mettant en place une organisation communale, le but est de supprimer les incertitudes et d'avoir un cadre de référence dans lequel chacun connaît son rôle grâce à des fiches actions.

Il contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Le Plan Communal de Sauvegarde et ses annexes ont été approuvés par le Conseil Municipal le 30 novembre 2023 puis validé par la Préfecture de la Loire-Atlantique.

Le document est consultable en mairie.

Le rôle du Maire ?

Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental.



Informier



Alerter



Mettre à l'abri



Reloger



Soutenir & assister



Ravitailer

> Le DICRIM, c'est quoi ?

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Distribué en même temps que votre magazine d'informations municipales, ce document est un guide à conserver. Il informe sur les risques majeurs à l'échelle communale.



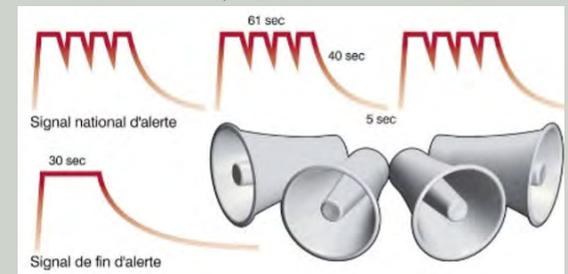
Contient :

- la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée ;
- la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement ;
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques ;
- les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.



Diffusion de l'alerte

Des informations et consignes peuvent être transmises par différents canaux tels que la sirène des services d'incendie, le porte-voix, le porte à porte et les outils de communication comme le site internet, le réseau social Facebook etc.



Lien vers le site internet : <https://st-colomban.fr>

Lien vers commune saintcolomban

NOUVEAU !

Abonnez-vous à l'alerte météo par SMS, c'est gratuit !

Votre mairie vous communique en temps réel des consignes de sécurité et conseils de vigilance.

Pour vous abonner, c'est simple : rendez-vous en bas de la page d'accueil du site internet.

Indiquez votre numéro de téléphone dans les champs ci-dessous. Vous recevrez un SMS automatique dans lequel il faudra cliquer pour confirmer votre inscription. Votre numéro de téléphone sera uniquement utilisé pour vous envoyer nos alertes SMS. Vous pourrez à tout moment vous désabonner en utilisant le lien de désinscription.

Le saviez-vous ?

En partenariat avec la Préfecture, Radio France Bleu Loire Océan diffuse tout bulletin officiel sur l'évolution du risque et les consignes de sécurité à observer.



